

Tours, le 20 avril 2018

Communiqué de Presse

Demandes de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports : deux mois de délais d'obtention de rendez-vous

En raison de l'augmentation significative des demandes de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports due à l'approche des vacances estivales, la Ville de Tours vous informe que les délais d'obtention de rendez-vous sont actuellement d'environ deux mois. Pour précision : ces délais évoluent en permanence.

Il est en effet rappelé qu'il est obligatoire d'avoir obtenu au préalable un rendez-vous, soit par téléphone soit directement en mairie, pour pouvoir déposer toute demande de titre d'identité ou de voyage.

Liste des mairies :

- Mairie de Tours, 1-3 rue des Minimes - 02.47.21.66.55
- Mairie de quartier des Fontaines, 11, rue de Saussure - 02 47 74 56 35
- Mairie annexe de Sainte-Radegonde, 2, place Alexandre Rousseau - 02 47 21 63 43
- Mairie annexe de Saint-Symphorien, 1, Esplanade François Mitterrand - 02 47 54 55 17